



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

# Comité Régional Grand-EST : Formation de dirigeants

- **les outils qui vous guident dans vos fonctions :**
  - les statuts
  - le projet de développement associatif



Bernard SCHITTLY

# Les statuts

- ils répondent à 80% des questions posées sur le Google form
- exemple :
  - quels sont les documents à envoyer et à qui après une AG électorale
    - ce doit être mentionné dans les statuts
      - la préfecture ou le tribunal en droit local
      - le siège de la fédération
  - comment doit-on gérer les comptes rendus d'AG ? archivage, publication ...
    - ce doit être mentionné dans les statuts

# Les « vieux » statuts

- doivent être dépoussiéré de temps en temps !
- en particulier, ils doivent être conforme au droit
  - s'ils ne le sont pas, risque de faire des erreurs sans le savoir !
- surtout en cas d'exclusion ou de procédure disciplinaire
  - attention au respect des droits de la défense !
- attention à la féminisation d'un comité directeur ...
  - certains aspects seront pris en compte lors des demandes de subventions

# Le Projet de Développement Associatif (PDA)

## Pourquoi écrire son projet de développement ?

- **Donner du sens**
  - à ses actions et à son engagement ;
- **Faire le point**
  - état des lieux du club pour avancer ;
- **Avoir une ligne directrice commune**
  - à l'ensemble des acteurs (adhérents, cadres, bénévoles ...)

# Pourquoi écrire son projet de développement ?

- **Présenter et communiquer**
  - sur l'association ;
- **Porter une ambition**
  - auprès des **partenaires et instances décisionnelles**
  - notamment pour les demandes de subventions.
- **Sortir de la routine** et faire **progresser**
  - votre association

## Qu'est-ce que représente un projet de développement associatif pour le club

- cela représente un guide pour le club
  - ses objectifs de développement
  - ses projets
- il donne du sens aux actions
- il donne une image sérieuse du club
- il mobilise les membres, cadres, bénévoles, formateurs
- il permet de « séduire » des mécènes et/ou de demander des subventions

## Qu'est-ce qu'un bon PDA

- 3 caractéristiques fondamentales :
  - il est collectif
    - il implique un maximum de bénévoles du club : comité, encadrants, licenciés
  - il est formalisé
    - dans un document écrit et clair
  - il est partagé
    - auprès de tous les licenciés, des parents, des OD (Codep, région), des collectivités locales (commune, comcom, ...) des organismes « subventionneurs »

## Le projet de développement associatif quelques points

- se connaître soi même
  - savoir où et comment chercher l'info sur son club
  - -> sur le site du club [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)
- élaborer le projet
- développer un argumentaire
- construire le bilan financier si le PDA doit servir à appuyer une demande de subvention



# Se connaître soi même

- effectifs des membres
  - hommes
  - femmes
  - jeunes -> de 12 ans à 16 ans
  - enfants -> moins de 12 ans

# Se connaître soi même

- le comité directeur
  - hommes
  - femmes
- l'encadrement et les activités
  - toutes disciplines confondues, tous niveaux confondus, faire la différence entre professionnels et bénévoles, en précisant si les pro agissent à titre bénévole.

# Se connaître soi même

- analyse du club en détail
  - les forces
    - effectifs
    - matériel
    - volonté et engagement des bénévoles
    - matériel pédagogique : vidéoprojecteur, tableau, salle de cours,
    - on a un local, une voiture, une camionnette ...
  - les faiblesses
    - l'accès aux piscines, aux sites de plongée,
    - le manque de cadres, le manque de matériel, matériel pédagogique : vidéoprojecteur, tableau, salle de cours
    - le site Internet...

## Élaborer le(s) projet(s)

- ces projets doivent venir compléter vos faiblesses
- il n'y a en général pas qu'un seul projet
- parmi ceux-ci, choisir 1, 2 ou 3 projets
- **associer du monde à votre réflexion**
  - cela ne se fait pas en catimini

# Élaborer le(s) projet(s)

- les thèmes les plus porteurs pour l'ANS :
  - la **féminisation** et le rajeunissement des cadres et dirigeants
  - le **rajeunissement** : la création d'une section d'activité jeunes
  - les actions en faveur des **QPV**
  - le **Handisub**
  - le **sport santé**

## Élaborer le(s) projet(s)

- créer une ou des actions
  - en faisant participer un maximum de personnes
- limiter dans le temps
  - sur un été, une saison, une olympiade ...
- diffuser au plus grand nombre
- le projet doit être réaliste et réalisable

## Élaborer le(s) projet(s)

- prévoir les critères d'évaluation et de réussite du ou des projets
- indispensable pour savoir si l'action menée a atteint ses objectifs
- indispensable pour remplir le CR d'activité pour justifier l'attribution des subventions

# Développer un argumentaire

- comment justifier l'action ou les actions choisies
  - c'est inscrit dans le PDA
  - cela correspond au PSF national, ou régional, ou départemental
  - cela correspond à un besoin du club, des cadres
  - cela correspond à une demande de la mairie, du CROS, des éducateurs ...



# Développer un argumentaire

- savoir se « vendre »
- donner envie

## Faire le compte rendu d'activité

- si vous avez mis en place de bons critères d'évaluations
- le CR est déjà à moitié fait
- prévoir les pièces justificatives
  - factures
  - argumentaire des frais de déplacement

# Avez-vous des questions ?